

# Les dispositifs de sécurité

La sécurité et les actions de prévention demeurent une des priorités de la municipalité. Retrouvez ci-dessous les différents dispositifs mis en place.

## [Opération tranquillité vacances](#)

**Vous prévoyez de vous absenter quelques jours ou quelques semaines pendant les vacances (estivales et autres) ?**

Pour profiter de votre séjour l'esprit tranquille, ayez les bons réflexes et pensez à l'opération tranquillité vacances !

## **En quoi consiste l'opération ?**

Lorsque vous vous absentez (pendant les périodes de congés), signalez-le aux autorités. Celles-ci se chargeront de veiller sur votre logement ou votre commerce lors de leurs patrouilles.

## **Comment signaler mon absence ?**

En contactant la Police Municipale ou en vous rendant directement dans ses locaux, 25, rue Pasteur, ou bien auprès du Commissariat de Police de Longjumeau, 10, rue des Ecoles.

## **Quelles précautions prendre avant de partir ?**

Avant de partir, même si votre logement sera régulièrement surveillé, veillez à :

- Bien verrouiller vos portes et fenêtres
- Ne pas laisser vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres
- Ne pas garder de grosses sommes d'argent à votre

domicile

- Demander à un ami de relever votre courrier (une boîte pleine signale une longue absence !)
- Transférer vos appels vers un téléphone portable ou une autre ligne
- Veiller à ne pas indiquer de dates de vacances sur votre répondeur ou sur les réseaux sociaux afin de ne pas faciliter l'action des potentiels cambrioleurs.



### [Le ministère de l'intérieur lance l'application "Ma sécurité"](#)

**Avoir « dans sa poche » un policier ou un gendarme « joignable H24 » : c'est l'esprit de la nouvelle application mobile « Ma Sécurité » lancée en mars dernier par le ministère de l'Intérieur et qui est destinée à faciliter les contacts entre les forces de l'ordre et les citoyens, notamment en cas d'urgence.**

## **Comment ça marche ?**

Les utilisateurs pourront notamment passer un appel d'urgence en un clic, « tchater » directement avec un policier ou un gendarme à tout moment, déposer une pré-plainte en ligne (l'application proposera la plainte en ligne pour les atteintes aux biens à partir de 2023) ou obtenir des conseils sur les démarches à suivre en cas de violences, de vols, de

menaces ou d'escroqueries.

## **En quoi consiste l'application ?**

En indiquant son département de résidence, l'utilisateur pourra également consulter sur une carte interactive l'emplacement des commissariats et brigades de gendarmerie les plus proches, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouvertures. Enfin, des notifications ciblées pourront aussi être envoyées, comme le signalement d'un accident de la route ou des informations pour prévenir les risques de cambriolage. L'application est téléchargeable gratuitement sur tous les smartphones et tablettes.

## **Contact**

**Police municipale**

**25, rue Pasteur**

Tél : [01 69 10 09 61](tel:0169100961)

[Formulaire de contact](#)

**Commissariat de police de Longjumeau**

**10, rue des écoles**

Tél : [01 69 79 23 70](tel:0169792370)

## **En savoir +**

[Formulaire Opération Tranquillité Vacances](#)

[Facebook live Tranquillité publique](#)

[Ma sécurité](#)